

AFFAIRE N° 1 - Subventions à divers

Le Secrétaire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre du budget supplémentaire de 1980, diverses subventions ont été accordées, à savoir:

- CHAPITRE 940 - ARTICLE 657

- Cinémathèque (79) 12 000,00
- Comité des Fêtes 50 000,00

CHAPITRE 943 - ARTICLE 657

- C.E.S. Reydellet 6 000,00
- C.E.S. Raoul Moareau 2 000,00

CHAPITRE 944 - ARTICLE 657

- Comité de gestion Trois-Bassins - 200 000,00
- Caisse des écoles ~~60~~ 000,00
- Conservation 44 000,00

CHAPITRE 944 - ARTICLE 657/1

- Subventions aux cantines 2 250 000,00

CHAPITRE 945 - ARTICLE 657

- C.M.J. - 16 000,00
- Jeunesse et Loisirs 200 000,00

CHAPITRE 951 - ARTICLE 657

- C.A.S.P.E.C. 43 900,00
- Zoo 4 000,00
- S.M. - 95 000,00

CHAPITRE 955 - ARTICLE 657

- B.A.S. -408 550,00
- Troisième Age 20 000,00
- Transporteurs en compensation des pertes de res-
-sources 321 134,02

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20 OCT. 1980

Saint-Denis, le

P. le Préfet

Le Secrétaire Général

Signé **Didier CULINAUX**

Pour copie certifiée conforme

Pour le Préfet:

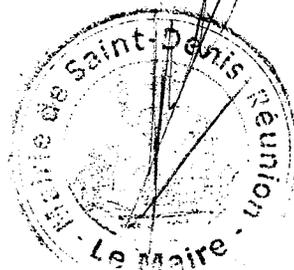
Le Chef de Bureau délégué

Pour extrait conforme,

LE MAIRE,



[Handwritten signature]



Jacques LACOSTE

DEPARTEMENT DE LA REUNION
MAIRIE DE SAINT-DENIS
BUREAU D'AIDE SOCIALE

Extrait du Procès-Verbal de la séance du 28 Novembre 1980.

La commission d'Administration du Bureau d'Aide Sociale s'est réunie en session ordinaire à l'Hôtel de Ville le Vendredi 28 Novembre 1980 à 14 heures.

ORDRE DU JOUR:

Budget supplémentaire 1980 pour approbation.

La séance est ouverte à 14 heures sous la présidence du Dr. Paul MAINGARD Adjoint délégué et Vice-Président du Bureau d'Aide Sociale.

Sont présents:

Dr. Paul MAINGARD

Président de la Commission

Mme André PAYET
M. Antoine PICARD
M. Claude MONDON

Conseillers Municipaux Membres

Mme MAINGARD
M. Henri JULES

Membres nommés par arrêté préfectoral

Saint-Denis, le 30 DEC 1980

Préfet

Le Secrétaire Général

Signé Didier CULTIAU

Pour copie certifiée conforme

Pour le Préfet

Le Chef de Bureau délégué

Le président donne lecture du rapport.

Mesdames,
Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen et à vos délibérations le Budget supplémentaire proposé au Bureau d'Aide Sociale pour l'exercice 1980.

- Ci-joint le tableau de propositions et votes du Budget supplémentaire.

SECTION ORDINAIRE

LIBELLES	P R O P O S I T I O N S				V O T E S E ; S .		AUTORI- SATIONS
	Programme COURANT		EXACIPIEHS		PROGRAMME COURANT	EXACIPIEHS	
	Pr mémoire budget précédent	B. S.	Pr mémoire budget précédent	B. S.			
DEPENSES	740 239,00	197 877,40	850 000,00	-441 550,00	197 877,40	-441 550,00	-243 672,6
Produits pharmaceutiques			15 000,00				
01 Alimentation	523 210,00	186 877,40	250 000,00	-161 550,00	186 877,40	-161 550,00	25 327,4
02 Habillement	195 000,00		20 000,00				
04 Combustibles			10 000,00				
08 Frais de Bureau	3 000,00		5 000,00				
09 Fournitures diverses			220 000,00				
33 Acq.pt mat.Outill.et mobilier	6 229,00	10 000,00	200 000,00	-100 000,00	10 000,00	-100 000,00	
41 Remb.frais à d'autres collect				20 000,00		20 000,00	
51 Secours en argent	12 000,00		120 000,00	-110 000,00		-110 000,00	
18 Charges sociales	800,00	1 000,00			1 000,00		
30 Charges locatives			10 000,00			20 000,00	
Recettes	740 239,00	197 877,40	850 000,00	-441 550,00	197 877,40	-441 550,00	-243 672,6
20 Excédent reporté							
16 Part s/concession eimetièrè	5 000,00	128 877,40			128 877,40		128 877,4
21 Revenus des titres et rentes	229,00	17 000,00			17 000,00		17 000,0
33 Part impôts s/spectacles	15 000,00	19 000,00			19 000,00		19 000,0
61 Subvention Commune	720 000,00	33 000,00	850 000,00	-441 550,00	33 000,00	-441 550,00	-408 550,0
65 Produits des quêtes	10,00						

Présenté par nous, Président et Membres
de la Commission Administrative

A Saint-Denis le 4 Novembre 1980
Le Président,



Arrêté aux sommes figurant dans les colonnes
réservées à cet effet.

Vu,
A le
Le Préfet,

Le Secrétaire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le projet de budget supplémentaire pour l'exercice 1980.

Il s'élève en recettes et en dépenses, en opérations réelles à :
179 736 269,12 frs. Les opérations indirectes s'élèvent à : 7 033 406,20 frs.

Cette somme comprend les opérations reportées et les dépenses complémentaires et nouvelles.

Les opérations reportées ont été examinées lors du compte administratif de 1979 et les opérations nouvelles sont les suivantes:

SECTION D'INVESTISSEMENT:

900 - Hôtel de ville et autres bâtiments administratifs	585 474,96
901 - Voirie	24 198 730,53
902 - Réseaux	7 485 721,68
903 - Equipements scolaires et culturels	3 711 170,23
904 - Equipements sanitaires et sociaux	1 122 478,00
906 - Services industriels et commerciaux	254 500,00
908 - Urbanisme et Habitations	1 737 000,00
914 - Programme pour les autres tiers	1 400 000,00
923 - Stock	1 271 561,00
925 - Mouvements financiers	6 635 358,92
	<u>48 401 987,32</u>

SECTION DE FONCTIONNEMENT

930 - Service financier	255 432,91
931 - Personnel permanent	2 979 656,28
932 - Ensembles mobiliers et immobiliers	1 127 681,06
934 - Administration générale	955 087,16
936 - Voirie	4 918 359,03
940 - Relations publiques	59 966,25
942 - Sécurité et police	127 823,46
943 - Enseignement	77 091,34
944 - Oeuvres sociales scolaires	2 318 907,31
945 - Sports et Beaux Arts	234 000,00
951 - Services sociaux sans comptabilité distincte	200,00
953 - Hygiène et protection sanitaire	3 480,56
955 - Aide sociale	- 171 134,02
967 - Services ind. et comm. sans comptabilité distincte..	28 346,09
970 - Charges et produits non affectés	1 359 236,39
	<u>14 274 133,82</u>

M. Marcel HOARAU lit l'avis des Commissions :

"Le Budget Supplémentaire qui vous est présenté porte sur une masse totale de 179 700 000,00 F en dépenses comme en recettes. Toutefois, les opérations nouvelles ne représentent que 61 891 000,00 F en recettes et 62 676 000,00 F en dépenses.

En fonctionnement, les recettes réelles prises en compte correspondent essentiellement, d'une part, à l'excédent reporté de 1979 (3 265 000,00 F) et, d'autre part, à une plus-value constatée sur le produit de l'octroi de mer (6 000 000,00 F) et à la dotation globale de fonctionnement (1 500 000,00 F environ).

Les dépenses principales correspondent d'une part au réajustement de certains articles sous évalués à l'occasion du Budget Primitif, et d'autre part au complément de crédit nécessaire pour faire face aux dépenses du personnel de l'année et au fonctionnement des cantines.

En investissement, hors les crédits reportés, la seule ressource nouvelle est constituée par un complément de dotation du fonds de compensation de la T.V.A.

Les dépenses sont, pour la plupart, des réajustements de crédits auxquels ont été adjointes certaines petites opérations urgentes.

D'une manière générale, les Commissions se réjouissent du fait qu'il ne sera pas nécessaire de reporter sur 1981, des dépenses engagées en 1980, mais attirent l'attention du Conseil Municipal sur la nécessité qu'il peut y avoir de suivre très attentivement l'évolution des mesures d'économie prévues au Budget Primitif 1980".

LE MAIRE - Vous venez d'entendre tous ces chiffres, qui sont, il faut bien le dire, quelque peu rébarbatifs. Notre Budget Supplémentaire s'équilibre, en recettes et en dépenses, à la somme de 179 736 269,12 Francs, et on vous a donné, dans l'avis des Commissions, les recettes et les dépenses supplémentaires prévues en investissement comme en fonctionnement. En particulier, vous pouvez constater une plus-value sur le produit de l'octroi de mer, alors qu'habituellement, cela nous est signifié globalement lors du Budget Primitif.

Est-ce que quelqu'un aurait des questions à poser sur les considérations générales, avant de passer au détail de ce budget ?

Personne n'ayant de remarques à formuler, LE MAIRE passe à la SECTION DE FONCTIONNEMENT du Budget.

*

*

*

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1960
 FONCTIONNEMENT - CHAP. 930 - SCE FINANCIER

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

<u>RECETTES</u>	<u>DEPENSES</u>
22 - Intérêts récupérés	
60 000,00	
	6811 - Dotation à l'amortissement des frais d'émission d'emprunts
	21 232,91
	831 - Prélèvement pr dépenses extraord. (pour ordre)
	1 167 532,20
	671 - Intérêt des emprunts (vir. du 955/6401)
	234 200,00
60 000,00	1 422 965,11

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre 930.

 ADOPTE A L'UNANIMITE.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1980
 CHAP. 931 - PERSONNEL PERMANENT
 LE MAIRE donne lecture du chapitre :

RECETTES

7330 - Recouvr. s/ FNCAF
 7331 - Recouvr. prestations s/ SS & CNRACL
 7332 - Recouvr. s/ traitements

450 000,00
 50 000,00
 5 000,00

DEPENSES

602 - Habillement : C. reportés 2 000,00
 C. nouveaux 5 000,00
 610 - Rémun. personnel permanent 2 042 470,00
 615 - Rémunérations diverses 58 143,00
 618 - Charges sociales
 - C. reportés 271 415,76
 - Vir. du 951/657. 95 000,00
 - C. nouveaux 456 972,52
 6441 - Honoraires médicaux 823 388,28
 C. reportés 6 652,00
 6436 - Frais de cours et stage 30 655,00
 661 - Frais de transport du personnel 29 180,00
 C. reportés 9 180,00
 C. nouveaux 20 000,00

505 000,00

2 997 488,28

.... /

.../...

LE MAIRE - Lors de l'examen du Budget Primitif et pour l'équilibrer, nous avons volontairement limité les dotations concernant le personnel. Il manquait donc une certaine partie que nous nous étions promis de financer au Budget Supplémentaire. C'est ce qui vous est proposé maintenant dans ce chapitre sur le personnel permanent et temporaire.

Je mets aux voix le chapitre 931.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1980

CHAPITRE 934 - ADMINISTRATION GENERALE

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

RECETTES

7332 - Recouvrements s/ traitements
799 - Produits exceptionnels

150 000,00
4 500,00

DEPENSES

600 - Produits pharmaceutiques	
C. reportés	97,27
C. nouveaux	<u>5 480,00</u>
602 - Habillement	5 577,27
605 - Produits d'entretien	
C. reportés	12 676,06
C. nouveaux	<u>26 409,00</u>
608 - Fournitures de bureau	39 005,06
C. reportés	36 168,84
Autres crédits	<u>24 605,00</u>
618 - Charges sociales	60 773,84
609 - Autres fournitures	574 458,78
C. reportés	59 654,67
C. nouveaux	<u>130 510,00</u>
638 - Assurance	10 000,00
633 - Acquisition petit matériel	
C. reportés	4 354,52
C. nouveaux	<u>9 550,00</u>
6620 - Autres prestations de service (C.reportés)	13 904,52
6620 - Impression dans les journaux	14 183,30
C. reportés	5 988,09
C. nouveaux	<u>1 850,00</u>

...../.....

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1980

CHAPITRE 936 - V. IRIE

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

<u>RECETTES</u>		<u>DEPENSES</u>	
327 - Vente de matières	3 600,00	600 - Produits pharmaceutiques	1 000,00
332 - Recouvrement s/traitement	10 000,00	602 - Habillement	
334 - Recouvrement frais de contrôle distribution électrique	3 728,36	C. reportés	13 276,50
331 - Recouvrement prestations	10 000,00	C. nouveaux	<u>7 282,00</u>
		603 - Carburants	
		C. reportés	5 133,69
		C. nouveaux	<u>475 000,00</u>
		605 - Produits d'entretien	
		C. reportés	731,26
		C. nouveaux	<u>8 080,00</u>
		606 - Fournitures de voirie (C. reportés)	8 811,26
		609 - Autres fournitures	82,37
		C. reportés	42 393,98
		C. nouveaux	<u>421 000,00</u>
		611 - Rémun. personnel temporaire	463 393,98
		618 - Charges sociales	1 671 600,00
		C. reportés	785 668,65
		Autres crédits	<u>660 000,00</u>
		631 - Entretien et rép. à l'entreprise	1 445 668,65
		C. reportés	84 684,18
		C. nouveaux	<u>225 000,00</u>
		634 - Electricité (Eclairage public)	309 684,18
		C. reportés	139 730,57
		Vir. du 955/6401	<u>100 000,00</u>
		633 - Acquisition petit matériel	239 730,57
		C. reportés	221,60
		C. n. aux	<u>10 000,00</u>

....

SEC

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1980

CHAPITRE 936 (suite)

RECETTES

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

!

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1980
 CHAPITRE 940 - RELATIONS PUBLIQUES

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

<u>RECETTES</u>	<u>DEPENSES</u>
7371 - Participation de l'Etat aux dépenses d'intérêt général	
502 460,00	
	657 - Subventions
	C. reportés 12 000,00
	Subv. Com. des Fêtes 50 000,00
	660 - Fêtes et cérémonies
502 460,00	9 966,25
	62 000,00
	71 966,25

Mis aux voix, le chapitre 940 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1980
 CHAPITRE 942 - SECURITE ET POLICE

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

<u>RECETTES</u>		<u>DEPENSES</u>
1 - Mise à disposition d'ambulance communale	700,00	3 500,00
- Produits exceptionnels	42 475,56	111 552,91
	<hr/>	939,56
	43 175,56	20 000,00
	<hr/>	5 058,75
		500,00
		<hr/>
		141 551,22
		<hr/>

Mis aux voix, le chapitre 942 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1980 - SECTION DE FONCTIONNEMENT
 CHAP. 943 - ENSEIGNEMENT

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

<u>RECETTES</u>		<u>DEPENSES</u>	
2. Recouvrement s/traitement.....	4 000,00	600 : Fr. pharmaceutiques.....	3 567,52
		Crédits reportés.....	67,32
		Crédits nouveaux.....	<u>3 500,00</u>
		605 : Produits d'entretien.....	7 951,50
		(crédits reportés)	
		607 : Fournitures scolaires.....	30 000,00
		(Caisse des écoles)	
		(crédits reportés)	
		609 : Autres fournitures.....	56 331,97
		crédits reportés.....	6 331,97
		crédits nouveaux.....	<u>50 000,00</u>
		618 : Charges sociales.....	11 196,36
		(balayages)	
		(crédits reportés)	
		633 : Acq. petit matériel.....	655,65
		et outillage (crédits reportés)	
		657 : Subventions.....	8 000,00
		CES Reydellet.....	6 000,00
		CES R. HOAREAU.....	<u>2 000,00</u>
	<u>4 000,00</u>		
			<u>117 700,80</u>

Mis aux voix, le chapitre 943 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1999 - SECTION DE FONCTIONNEMENT
 CHAPITRE 03 - HYGIENE ET PROTECTION SANITAIRE

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

: DE 1999

13-394 : Recouvrement participation
 et prestations.....

16 000,00 : 610 : Charges sociales..... 5 400,
 (crédits reportés)

16 000,00

5 400,00

Mis aux voix, le chapitre 953 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1980 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

 chapitre 955 - AIDE SOCIALE

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

	<u>RECETTES</u>		<u>DEPENSES</u>	
:		:		
:		:		
:		:	6401 - Contingent d'Aide Sociale.....	- 1 800 000,00
:		:	657 - Subventions.....	- 67 415,90
:		:	-BAS : Programme HYACINTHE.....	-441 550,00
:		:	-Crédits nouveaux.....	+ 33 000,00
:		:	-Troisième âge.....	+ 20 000,00
:		:	-Transp. en compensation pertes de ressources.....	+321 134,02
:		:	crédits reportés : 171 134,02	
:		:	virement crédits du 955/6401.....	: -

- 1 867 415,90

Mis aux voix, le chapitre 955 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1980 - SECTION DE FONCTIONNEMENT
CHAP.965 -DOMAINE PRODUCTIF DE REVENUS

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

RECETTES

ρ-

Location de terrains nus.....

40 000,00

DEPENSES

40 000,00

Mis aux voix, le chapitre 965 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1980 - SECTION DE FONCTIONNEMENT
 C.M.P. 972 - SERVICES FISCAL - IMPOTS OBLIGATOIRES A TAUX VARIABLES

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

RECETTES

752 - Licence des débits de boisson.....	50 000,00
758 - Octroi de mer.....	6 080 804,54

6 130 804,54

LE MAIRE - C'est dans ce chapitre que vous avez la dotation supplémentaire d'octroi de mer.

Mis aux voix, le chapitre 972 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1980
SECTION DE FONCTIONNEMENT

R E C A P I T U L A T I O N

LE MAIRE donne lecture du tableau :

LIBELLES	RECETTES	DEPENSES
930 - Service financier	60 000,00	1 422 965,11
931 - Personnel permanent	505 000,00	2 997 488,28
932 - Ensembles immobiliers et mobiliers	322 647,00	1 226 445,96
934 - Administration générale	154 500,00	1 182 459,19
936 - Voirie communale	27 328,38	5 212 197,23
940 - Relations publiques	502 468,00	71 966,25
942 - Sécurité et police	43 175,56	141 551,22
943 - Enseignement	4 500,00	117 700,80
944 - Œuvres sociales scolaires	1 454 404,00	2 222 907,31
945 - Sports et Beaux Arts	-	307 915,67
951 - Services sociaux sans comptabilité distincte	20 000,00	46 760,12
953 - Hygiène et protection sanitaire	18 000,00	3 480,56
955 - Aide sociale	-	1 867 415,98
965 - Domaine productif des révenus	40 000,00	-
967 - Services à caractère agric. ind. et commercial (sans compta. distincte)	-	29 450,08
970 - Charges et produits non affectés	4 589 760,47	1 359 236,39
972 - Service fiscal - impôts obligatoires à taux variable	6 130 804,54	-
977 - Service fiscal - impôts complémentaires	250 000,00	-
	14 322 087,95	14 384 087,95

Mis aux voix, le tableau de récapitulation de la section de fonctionnement du Budget
Supplémentaire 1980 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

LE MAIRE - Nous passons maintenant à la section d'investissement.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1980
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRE 900
LE MAIRE donne lecture du chapitre :

<u>RECETTES</u>		<u>DEPENSES</u>	
Crédits reportés	3 793 800,00	Crédits reportés	4 693 682,5
		<u>Opérations nouvelles</u>	
		212-76 - Install. téléphoniques	2 250,0
		214 - Acq. matériel et mobilier	206 734,0
		215 - Acq. véhicules	25 000,0
		232-07 - Grosses rép. aux bât. communaux	87 000,0
		232-59 - Constr. Mairie annexe (St-Bernard)	25 000,0
		232-69 - Constr. Mairie St-Denis	20 551,5
		<u>Annulations</u>	
1.10-04 - Emp; CDC pr Nlle Mairie	- 5 000,00	214 - Acq. mat. et mob. (Nlle Mairie)	- 5 000,0
1.610-05 - Emp. CDC pr toiture H. de Ville	- 400 000,00	233-40 - Réfection toiture H. de Ville	- 400 000,0
		<u>Virements de crédits</u>	
		212-76 - Install. téléph. (vir. provenant du 901/233-28 - Centre technique Municipal)	+ 23 351,0
		214 - Acq. pat. et mobilier (vir. provenant du 904/214)	- 330,0
	<u>3 388 800,00</u>		<u>4 678 699,13</u>

.... /

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1980
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAP. 900

Virements de crédits à l'intérieur du chapitre

RECETTES

Du 1610-04 CDC pr Nlle Mairie
Pr 1610-62 CDC pr Nlle Mairie

DEPENSES

Du 232-59 - Mairies annexes 5montgaillard) - 61 895,32
Pr 214 - Acq. matériel et mobilier + 61 895,32
Du 232-89 - Constr. Mairie St-Denis - 183 914,62
Pr 212-76 - Instal. téléphon.. + 26 509,50
Pr 214 - Acq. Mat. et mobilier +157 405,12.

.../...

M. Marc GERARD - A propos des grosses réparations aux bâtiments, pouvons-nous savoir où en sont les réparations de l'Hôtel de Ville, en particulier la réfection de la toiture ?

LE MAIRE - Nous venons de recevoir de la Préfecture une lettre nous informant de l'accord d'une dotation du Ministère de l'Intérieur pour 10 % du coût total prévu approximativement à 500 000 F. Le financement peut donc être considéré comme acquis, mais il ne s'agit là que d'une réparation provisoire d'étanchéité avant la saison cyclonique. Il ne s'agit pas de la réparation totale, qui dépend de l'architecte des bâtiments de France ; il nous a promis une forte subvention de 50 % du coût total en 1981.

M. Marc GERARD - Nous allons faire effectuer ces 500 000 F de travaux d'étanchéité sur un bâtiment dont la toiture est à refaire. La procédure a traîné en raison de formalités administratives qui nous échappent, puisqu'il s'agit d'un bâtiment classé. J'ai encore déploré cela dans une autre réunion ce matin, et je trouve que c'est gâcher de l'argent avec cette dépense de 500 000 F, alors que la réfection complète de la toiture aurait dû être entreprise depuis le début de l'année pour avoir la certitude de les terminer avant la saison cyclonique.

LE MAIRE - Nous avons alerté toutes les instances et on nous a fait des promesses. Cela ne se concrétise que maintenant ! Nous ne pouvons qu'élever de véhémentes protestations.

M. DUPUIS - Par rapport aux 500 000 F, le montant du coût des travaux définitifs sera de combien ?

LE MAIRE - On ne le sait pas encore. *

M. Marc GERARD - Il faut refaire la toiture, tout le monde le sait.

LE MAIRE - L'ancienne toiture était en zinc, et elle n'a pas coulé pendant des années.

LE MAIRE - Mesdames et messieurs, je mets aux voix le chapitre 900.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1980

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAP. 901 - VOIRIE

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

RECETTES

DEPENSES

Crédits reportés	15 005 419,51	Crédits reportés	33 404 498,39
10-72 - CDC pr acq. terr. pr réserves foncières à long terme		<u>Opérations nouvelles:</u>	
151-70 - Subv. MI pr éclair. public		233-04 - Eclairage public	225 480,00
4ème tr.....	400 000	233-08 - Aménag. et grosses rép. aux rues	415 950,00
10-74 - CDC pour	1 600 000	235-08 - Espaces verts	94 000,00
153-22 - FIR pr voirie trad. 80	313 063,15	233-22 - Aménag. divers chemins	14 929,39
10-39 - CDC pour	700 000,00	233-14 - Usine broyage ord. ménagères	516 645,30
153-23 - FIR pr plan de circulation	1 896 000	210 - Acq. réserves foncières long terme	270 000,00
10-41 - CDC pr	1 042 000	210 - Acq. terrains pr réserves foncières à long terme	2 700 000,00
151-71 - Subv. Etat pr voirie Hyacinthe		233-04 - Eclairage public 1980	2 000 000,00
151-98 - Subv. MI pr abris bus	80 000	233-19 - Voirie traditionnelle 1980	1 013 063,15
10-25 - CDC pour	720 000	233-12 - Plan de circulation (Rocade Sud et abris bus)	2 938 000,00
151-47 - Subv. MATELT pr zone loisirs		233-65 - Trav. voirie après Hyacinthe	8 279 000,00
Montagne	80 000	233-11 - Constr. abris bus	800 000,00
10-77 - Emp. CDC pr	320 000	233-54 - Zone loisirs Montagne	400 000,00
151-73 - FIDOM pr VRD primaires		213 - Réseaux VRD primaires Moufia Tr. 80	2 000 000,00
Moufia tr. 80	400 000		
10-75 - Emp. CDC pr	1 600 000		

.../...

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1980
 CHAPITRE 901 - VOIRIE (2)

RECETTES

53-08- Subv. C. Général pr nettoyage littoral
 51-08- MI pr signal. lumineuse - 100 000
 10-08- CDC pr -" - 900 000
 51-142- Subv. Secrét. d'Etat aux
 Transports pr axe lourd

DEPENSES

100 000,00 | 235-06- Nettoyage du littoral 100 000,00
 - 1 000 000,00 | 233-17- Signalisation lumineuse - 1 000 000,00
 - 102 000,00 | 132 - Frais d'études et de recherches - 102 000,00

VIREMENTS DE CREDITS INTERNES

Du 233-62 - Chemin Apavou - 25 000,00
 Pr 233-13 - Chemin Cimetière Bretagne + 25 000,00
 Du 233-14 - Constr. usine broyage O.M. - 1 298 050,00
 Pr 215 - Acquisition véhicules + 1 298 050,00
 Du 233-19 - Voirie 1980 - 220 682,01
 Pr 233-17 - Signalisation lumineuse + 220 682,01
 Du 233-32 - Aménag. div. chemins 79 - 345 940,00
 Pr 233-03 - Aménag. div. chemins 78 + 345 940,00
 Du 233-19 - Travaux de voirie 80 - 330 000,00
 Pr 233-08 - Aménag. des rues + 330 000,00
 Du 235-08 - Espaces verts - 6 500,00
 Pr 214 - Acquisition matériel et mob. + 6 500,00

31 733 482,66

54 346 215,21

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1980

INVESTISSEMENT - CHAP. 901

VIREMENTS DE CREDITS

RECETTES

DEPENSES

233-28 - Centre Technique Municipal (pour 900. 212/76)	- 23 351,02
213 - Réseaux (ZAC P. Durand et ZAC Moufia)	+ 2 700 000,00

LE MAIRE - Les constructions d'abri-bus ont été retirées ici, parce qu'elles peuvent être financées par d'autres moyens, comme le plan de circulation. Il en est de même pour la signalisation lumineuse (chiffres précédés du signe négatif dans la colonne dépenses).

Mis aux voix, le chapitre 901 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1980
 CHAP. 902 - RESEAUX (2)

RECETTES

053-24 - Subv. Départ. pr branch. eau pr amélior. Habitat	
051-32 - MI pr station d'épuration	- 300 000
051-30 - CDC pr	100 000
051-48 - M. Agricult. pr électr. rurale RN	- 545 000
059-14 - FACE pr	- 180 000
059-15 - EDF pr	- 250 000
051-19 - CRCAMR	- 48 000
051-83 - M. Agric. pr électr. coup par coup	24 000
059-16 - Partic. EDF	48 000
059-17 - FACE pr	115 200
051-21 - CRCAMR pr	36 000
051-41 - FIDOM pr endig. Autor	
051-52 - FIDOM pr dilution eaux usées	-179 370
051 - " - ZEC Chaudron	180 000

DEPENSES

233-51 - Branch. eau pr amélior. Habitat	1 086 000,00
233-38 - Station d'épuration	- 400 000,00
233-23 - Electrification rurale 1980	-1 100 000,00
233-68 - Electr. rurale coup par coup	240 000,00
233-45 - Endiguement du Butor	- 4 113,13
233-35 - Div. trav. AEP (ZEC Chaudron)	630,00

Virements à l'intérieur du chapitre

Du 233-20 - Ass. 13è tr.	- 500 000,00
Pr 213 - Réseaux ZRHI	500 000,00
Du 233-35 - AEP 1979	- 240 000,00
Pr 213 - Réseaux ZRHI	240 000,00
Du 233-30 - AEP 1980	- 1 200 000,00
Pr 233-66 - Rép. eau Hyacinthe	1 200 000,00
Du 132 - Frais d'études (dil. eaux usées)	- 179 370,00
Pr 233-35 - AEP 1979 (ZEC Chaudron)	179 370,00

42 449 063,14

41 774 829,75

M. DUPUIS - Sur le collecteur frontal, il y avait 180 000 F de dépenses. La prise en charge de l'Etat s'est élevée à quel taux ?

LE MAIRE - A 20 % comme pour l'eau, l'assainissement ou l'électricité.

M. Marc GERARD - Je suis intervenu lors de la session du Conseil Régional, en présence de Monsieur DIJOURD. On m'a répondu qu'il fallait bien que tout le monde participe un peu, et j'ai répliqué que ce n'était pas la peine de dire que les dégâts seraient réparés à 100 %.

M. DUPUIS - Notre commune était quand même plus touchée que les autres.

LE MAIRE - Il y a eu une promesse de réparation totale en ce qui concerne les routes et les réparations de digues.

M. DUPUIS - Mais on n'a pas pris en compte que Saint-Denis était sinistrée, toute proportion gardée, beaucoup plus que les Communes, globalement.

LE MAIRE - Il y a quand même eu de gros dégâts à Saint Pierre et à Grand Ilet, il ne faut pas le nier. Nous avons aussi des dégâts importants, et les promesses ont été faites ainsi : financement de l'Etat à 100 % pour les réparations des routes et des digues, et financement à 20 % pour celles concernant les réseaux d'eau, d'électricité et d'assainissement. J'ai bon espoir que nous allons être dédommagés ainsi, parce que jusqu'à maintenant on nous a promis environ 400 Millions, et on a prévu une autorisation de programme de 200 Millions ; on a obtenu 100 Millions de crédits de paiement. Voilà comment se présente actuellement la situation. Nous pouvons espérer obtenir le reste en 1981 si cette façon de procéder est normale. Financièrement parlant, elle n'est pas très bonne, en ce qui nous concerne, car d'une part nous allons devoir passer une nouvelle saison cyclonique avec des dommages qui ne seront que partiellement réparés, et d'autre part, compte tenu de l'érosion monétaire et de l'augmentation des coûts, l'évaluation en 1980 de 400 Millions sera supérieure en 1981. Nous avons déjà protesté et fait une motion, et l'on peut considérer que, sous ces réserves, les promesses seront tenues.

M. Marcel HOARAU - Le collecteur n'est pas réparé depuis huit mois que le cyclone est passé. Les travaux semblent terminés, mais le raccordement ne paraît pas avoir été effectué.

LE MAIRE - Le raccordement a été entrepris et sera terminé prochainement mais cela n'est pas lié au retard de financement. Après ces observations, je mets aux voix le chapitre 902.

ADOpte A L'UNANIMITE.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1980

CHAP. 903 - EQUIPEMENT SCOLAIRE ET CULTUREL
LE MAIRE donne lecture du chapitre :

<u>RECETTES</u>		<u>DEPENSES</u>	
Crédits reportés	21 083 153,95	Crédits reportés	26 489 341,14
		<u>Opérations nouvelles</u>	
		214 - Acquis. matériel et mobilier	15 000,00
		232-02 - Grosses rép. et améng. divers	
		équip. sportifs et scolaires	294 000,00
		232-06 - Constr. école Centrale (compl. financement)	65 000,00
		232-24 - Constr. 6 cl. G.Néfles (")	93 000,00
		232-85 - MJC du Chaudron	500,00
		232-109- Améng. Jardin de l'Etat pr Floralies	310 000,00
		232-46 - Stade de l'Est	34 587,20
		232-110- Améng. div. équip. sportifs et de loisirs (Electrification Colorado)	30 000,00
		232-113- Eclairage des stades	390 000,00
		232-114- Terrain de foot de Domenjod	150 000,00
		232-115- Parc éléphants au zoo	30 000,00
		232-116- Améng. Centre d'accueil sinistrés Ste-Clot.	150 000,00
		232-117- Rép. dégâts Hyacinthe aux équip. sportifs	850 000,00
		214 - Acq. livres pr bibli. du Chaudron	8 300,00
		232-103- Plateau Vert Br01é	100 000,00
		232-118- Réparation diverses écoles	244 000,00
		232-119- Install. mat. cuisine (cantines)	152 942,82
		232-104- Log. fonct. Ilet Quinquina	10 000,00
		232-120- Rép. dégâts Hyacinthe constr. scol.	375 442,00
		<u>Annulations</u>	
		214- Acq. mat. et mobilier	- 75 000
		232-64- Gymn. Ch.Fleuri	- 420 000
			- 495 000,00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1980

CHAPITRE 903 (suite)

Virements à l'intérieur du chapitre

RECETTES

DEPENSES

Du 232-64 - Gymnase Champ-Fleuri	- 130 000,00
Pr 232-46 - Stade de l'Est (panneau marquage)	+ 100 000,00
Pr 232-61 - Piste de Cham-Fleuri	+ 30 000,00
Du 232-107- Aménaq. terr. Foot Ch.Fleuri	- 100 526,70
Pr 235-10 - Aménaq. abords Ch.Fleuri	- 97 138,76
Pr 232-46 - Stade de l'Est	- 197 665,46
Du 903/232-19 - Chaudron 4	- 84 032,75
Pr 903/232-02 - Grosses rép. aux bât. scol. et équip. sportifs	- 84 032,75

22 328 838,77

29 317 113,16

LE MAIRE - Ici les dégâts sont remboursés à 50 %.

M. Marcel HOARAU - Il faudrait attirer l'attention sur les réparations de la piscine du Butor.

LE MAIRE - C'est en cours, mais cela n'est pas facile, notamment pour les installations techniques.

M. Marc GERARD - Le vrai problème avec la piscine du Butor, c'est qu'on nous a interdit de faire le nettoyage plus tôt, sous peine de perdre le financement. Le résultat : c'est resté six mois sous la boue.

LE MAIRE - Il est clair que, si on avait enlevé rapidement cette boue, toutes les installations auraient été presque intactes, mais après six mois, la rouille les a gravement endommagées. C'est là encore un exemple de gabegie administrative.

Mis aux voix, le chapitre 903 EST ADOPTE A L'UNANIMITE

RUDGET SUPPLEMENTAIRE 1980

INVESTISSEMENT - CHAP. 904 - EQUIP. SAN. & SOC.

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

<u>RECETTES</u>		<u>DEPENSES</u>
Crédits reportés	7 466 715,30	12 157 088,24
	<u>Opérations nouvelles</u>	
	214 - Acq. mat. et mobilier	156 800,00
	215 - Acq. véhicules	50 000,00
	232-33 - CASE St-François (complément de financement)	16 000,00
1051- 92 - FIDOM pr VRD Habitat soc. "Les Brulys"	900 000,00	900 000,00
	<u>Virements de crédits</u>	
	Du 214 - Acq. mat. et mob. pr 214	- 330,00
	<hr/>	
	8 366 715,30	<hr/>
		<hr/>
		13 279 218,24

Mis aux voix, le chapitre 904 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1980
INVESTISS. CHAP. 906 - SCES IND. ET COMMERCIAUX

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

RECETTES

DEPENSES

Crédits reportés

395 937,20

Opérations nouvelles

214 - Acq. mat. et mob. pr l'abattoir

57 000,00

232-113- Aménagement de l'abattoir

197 500,00

650 437,20

M. DUPUIS - Est-ce que le matériel servira à la remise en état de l'abattoir ?

LE MAIRE - Il s'agit de réparations et de renouvellement de matériel.

M. DUPUIS - L'abattoir sera t-il conforme après cela ?

LE MAIRE - Il reste encore beaucoup d'autres travaux à faire, comme le carrelage par exemple. On modernise peu à peu. Il n'y a pas de doute que ce genre d'investissement vieillit mal et vite, et qu'il faut le renouveler tous les deux ou trois ans.

M. DUPUIS - Ces investissements sont-ils financés par les recettes de l'abattoir ?

LE MAIRE - Non. Les recettes de l'abattoir compensent ses coûts de fonctionnement, mais pas les investissements.

M. RIVIERE - Le rendement de l'abattoir, sur un mois, a diminué de soixante têtes. Il n'y a plus beaucoup de boeufs à la Réunion. Tout le monde ne veut pas se rendre compte de cette réalité. Aujourd'hui on a abattu un seul boeuf.

LE MAIRE - La relance de l'élevage à la Réunion est en train de se faire, mais là nous sortons du sujet.

Mis aux voix, le chapitre 906 a été ADOPTE A
L'UNANIMITE

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1980

INVESTISS. CHAPITRE 908 - URBANISME ET HABITATIONS

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

<u>RECETTES</u>		<u>DEPENSES</u>
Crédits reportés	821 000,00	1 957 140,11
	Opérations nouvelles	
	<u>132 - Frais d'études</u>	
	ZAC N° 2 P. Durand	350 000
	ZAC Ste-Clothilde	350 000
	ZAC Bellepierre	<u>400 000</u>
	1420 - Remb. plafond légal de densité	37 000,00
1610-61 - Emp. CDC pr acq. terrains ZAD et ZIF	600 000,00	600 000,00
	<hr/>	
	1 421 000,00	
	<hr/>	
	3 694 140,11	
	<hr/>	

Mis aux voix, le chapitre 908 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1980

INVESTISS. CHAPITRE 909 - AUTRES EQUIPEMENTS

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

RECETTES

DEPENSES

Crédits reportés

280 293,96

Mis aux voix, le chapitre 909 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1980

INVESTISS. CHAP. 910 - PROGRAMMES POUR L'ETAT

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

RECETTES

Crédits reportés

1 125 470,00

DEPENSES

Crédits reportés

1 125 470,00

Mis aux voix, le chapitre 910 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1960
INVESTISS. CHAP. 911 - PROGRAMME PR LE DEPARTEMENT
LE MAIRE donne lecture du chapitre :

<u>RECETTES</u>	<u>DEPENSES</u>
Crédits reportés	
160 000,00	Crédits reportés
	1 397 715,00

Mis aux voix, le chapitre 911 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1980
 INVESTISS. CHAP. 914 - PROGR. POUR LES AUTRES TIERS

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

<u>RECETTES</u>	<u>DEPENSES</u>
!	!
!	!
!	Crédits reportés 360 000,00
!	!
!	<u>Opérations nouvelles</u>
!	120 - Subv. en capital à la SEDRE 1 200 000
!	ZRHI - Voie KLMN 200 000
!	ZAC - P. Durand
!	<u>1 400 000,00</u>
!	!
!	!
!	!
!	!
!	!
!	<u>1.760 000,00</u>

Mis aux voix, le chapitre 914 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1980

INVESTISS. CHAP. 923 - APPROVISIONNEMENTS

LE MAIRE donne lecture du chapitre :

<u>RECETTES</u>		<u>DEPENSES</u>
5 - Produits d'entretien	34 689,00	325 - Produits d'entretien 34 689,00
8 - Fournitures de bureau	24 605,00	328 - Fournitures de bureau 24 605,00
9 - Fournitures diverses	1 212 267,00	329 - Fournitures diverses 1 212 267,00
	<hr/>	<hr/>
	1 271 561,00	1 271 561,00
	<hr/>	<hr/>
	=====	=====

Mis aux voix, le chapitre 923 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1980

INVESTISSEMENT - CHAP. 927

(Financement complémentaire de la section d'investissement)
LE MAIRE donne lecture du chapitre :

RECETTES

25 - Récupération TVA - 60 200,00
115 - Prélèvement 1 167 532,20
16 - Emprunt globalisé (aire de fermentation) -350 000,00
- Fonds de compensation de la TVA + 4 362 000,00

5 119 332,20

DEPENSES

Mis aux voix, le chapitre 927 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1980
SECTION D'INVESTISSEMENT

RECAPITULATION

LE MAIRE donne lecture du tableau :

LIBELLES	RECETTES	DEPENSES
900 - Hôtel de ville et autres bâtiments administratifs	3 388 800,00	4 678 899,13
901 - Voirie	31 733 482,66	54 346 215,21
902 - Réseaux	42 449 063,14	41 774 829,75
903 - Equipement scolaire et culturel	22 328 838,77	29 317 113,16
904 - Equipement sanitaire et social	8 366 715,39	13 279 558,24
906 - Services industriels et commerciaux	-	650 437,20
908 - Urbanisme	1 421 000,00	3 694 140,11
909 - Autres équipements	-	280 293,96
910 - Programme pour l'Etat	1 125 470,00	1 125 470,00
911 - Programme pour le Département	160 000,00	1 397 715,00
914 - Programme pour les autres tiers	-	1 760 000,00
923 - Approvisionnements	1 271 561,00	1 271 561,00
925 - Mouvements financiers	49 157 450,30	12 945 480,61
927 - Financement complémentaire de la section d'investissement	5 119 332,20	-
	<u>166 521 713,37</u>	<u>166 521 713,37</u>

Mis aux voix, le tableau de récapitulation de la section d'investissement du Budget Supplémentaire 1980 EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

EN RECAPITULATION - OPERATIONS RELLES

LE MAIRE donne lecture de la récapitulation de l'ensemble de la section de fonction
 et de la section d'investissement :

	RECETTES	DEPENSES
<u>Section de fonctionnement</u>		
- Créations nouvelles	12 007 386,27	14 274 133,82
- Crédits reportés	3 265 596,90	950 937,91
	15 272 983,17	15 225 071,73
- Annulations	890 895,22	2 010 515,98
	14 382 087,95	13 214 555,
<u>Section d'investissement</u>		
- Excédent reporté	28 327 881,00	126 479 803,22
- Crédits reportés	98 161 005,03	48 401 987,32
- Créations nouvelles	49 883 978,27	174 881 790,54
	176 372 864,30	269 763 581,08
- Annulations	11 018 683,13	8 360 077,17
	165 354 181,17	166 521 713,
	179 736 269,12	179 736 269,

Je mets la question aux voix.

L'ensemble de ce budget supplémentaire pour 1980 est

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

VU - St-Denis le 2 Février 1981
 P/Le Préfet le Secrétaire Général
 Mique J. Didier Cultivateur
 Pour Copie Certifiée Conforme
 P/Le Préfet et par délégation
 Le Directeur des Finances et des Collectivités Locales,